

Mises en garde et bonnes pratiques



Mises en garde et bonnes pratiques

Un enquêteur de la Gendarmerie nationale « Nouvelles technologies » a présenté au cours d'une réunion conviviale dans la salle des fêtes de Laguian Mazous maintes informations et mises en garde, en particulier sur les risques technologiques.

La cybersécurité est aujourd'hui un enjeu crucial face à la montée des cybermenaces, qui représentent un coût mondial estimé à 6 000 milliards d'euros. Les cyberattaques sont rapides, variées, internationales et dangereuses, notamment pour les populations vulnérables comme les séniors. Ces derniers sont une cible privilégiée des cybercriminels en raison de leur méconnaissance relative des pratiques numériques sécurisées.

Les principales cybermenaces incluent le phishing (hameçonnage par e-mail), le smishing (arnaques par SMS) et le quishing (fraudes via QR codes). Ces techniques cherchent à voler des informations personnelles ou bancaires en se faisant passer pour des organismes de confiance. D'autres arnaques ciblant les séniors incluent le faux support technique, les escroqueries sur des plateformes de petites annonces, les faux sites d'achat, ou encore la sextorsion, qui consiste à menacer de divulguer des images intimes en échange d'une rançon. Une autre méthode répandue est le chantage à l'amour, où des cybercriminels manipulent leurs victimes émotionnellement pour leur extorquer de l'argent.

Pour se protéger, il est essentiel de suivre des bonnes pratiques :

Ne jamais cliquer sur des liens ou QR codes suspects.

Vérifier l'adresse e-mail ou le numéro de l'expéditeur.

Utiliser des mots de passe forts, un gestionnaire de mots de passe et l'authentification à deux facteurs.

Mettre régulièrement à jour ses logiciels et appareils.

Paramétrer les réseaux sociaux pour préserver sa vie privée.

En cas de cyberattaque, il est important de conserver les preuves numériques (captures d'écran) et de signaler les faits via des plateformes comme PHAROS (pour les contenus illicites) ou PERCEV@L (pour les fraudes à la carte bancaire). Les victimes peuvent également déposer plainte, y compris en se signalant préalablement via la plateforme en ligne Thésée.

La Gendarmerie nationale joue un rôle actif dans la prévention, la protection et l'intervention face aux cybermenaces. Elle s'appuie sur un réseau de cybergendarmes et de brigades numériques pour sensibiliser, enquêter et lutter contre les cybercriminels. À travers une approche de proximité numérique, elle vise à garantir une sécurité numérique pour tous les citoyens.

En sensibilisant les séniors, ce programme de prévention vise à renforcer leur vigilance et à limiter leur exposition aux cybermenaces dans un monde de plus en plus connecté